

Mohamed Souhaili



# Psychologie et géopolitique de l'Affaire Ben Barka



Éditions CALPOM

## **La preuve que ce livre avait raison à sa parution en 2012 :**

Extrait du livre L'affaire Ben Barka et ses vérités de Mohamed Souhaili.

Quatrièmement : le gouvernement français ne pouvait ignorer le projet de l'enlèvement sur son sol. Pourquoi ?

Nous l'avons déjà démontré plus haut, le synopsis du film était suffisamment embarrassant pour l'image des autorités françaises de l'époque, pour qu'elles ne fussent pas alertées par sa potentielle promotion dans le monde. Or l'avocat qui a rédigé le contrat du film

n'était autre que Pierre Lemarchand, l'ami de Georges Figon, du ministre de l'Intérieur Roger Frey et de Jacques Foccart. Par ailleurs, les Services secrets officiels savaient pertinemment que le film était un piège et cela est acté dans divers rapports du SDECE.

**Extrait du livre de Alexis Catuhe, publié en 2017 aux éditions du félin, Paris, avec pour titre : Ernesto "Che" Guevara La fabrique française d'un mythe, 1957-1967**

La levée partielle du « secret défense » en

France ainsi que la succession du roi Mohammed VI à Hassan II au Maroc en 1999 donnèrent lieu à plusieurs

nouveaux ouvrages mais les conditions de la mort de Mehdi Ben Barka ne furent jamais clairement établies, son

corps n'ayant pas été retrouvé. Des éléments nouveaux sur l'enquête et sur les responsabilités diverses dans sa

disparition figurent dans la synthèse de l'exilé marocain : Mohamed SOUHAILI L'Affaire Ben Barka et ses

vérités, Paris, publié à compte d'auteurs, 2012.

### **Disparition de Mehdi Ben Barka : une compromission française**

Affaire Ben Barka, l'histoire d'une trahison (2/3). Près de quarante ans après les faits, plusieurs personnalités se sont mises à parler au juge chargé de l'affaire, révélant une connaissance par les services secrets du projet d'enlèvement.

Par Jacques Follorou, Joan Tilouine et Charlotte Bozonnet

Publié le 04 novembre 2017 par Le Monde

Pendant quarante ans, Pierre Lemarchand a gardé le silence sur son rôle dans l'affaire de la disparition, le 29 octobre 1965, de l'opposant marocain Mehdi Ben Barka. Ancien résistant se présentant volontiers comme « barbouze du général de Gaulle » pour lequel il avait notamment combattu l'Organisation armée secrète (OAS) en Algérie, il connaissait la valeur du secret.

A l'hiver 2004, il a laissé derrière lui une carrière d'avocat radié du barreau et de député gaulliste pour couler des jours tranquilles dans son appartement parisien. Parfois, il aime à se retirer dans sa résidence secondaire de Montigny-sur-Loing, en Seine-et-Marne. C'est là, à la lisière de la forêt de Fontainebleau, que le juge Patrick Ramaël fait son entrée le lundi 30 novembre 2004. Ce magistrat opiniâtre, le huitième chargé de l'enquête sur l'enlèvement de Ben Barka trente-neuf ans plus tôt, procède à la perquisition de la maison. Il n'y trouve rien d'intéressant, rien en tout cas qui puisse bouleverser cette interminable affaire d'Etat franco-marocaine.

Le juge pense rentrer bredouille. Une voiture de gendarmerie reconduit Pierre Lemarchand à son domicile parisien. Contre toute attente, dans le véhicule, l'homme se montre extrêmement bavard. Au fil de la discussion, il admet auprès des gendarmes « avoir menti sur certains points à l'occasion de ses

précédentes auditions par le juge », il y a une quarantaine d'années. Pour la première fois, il confie surtout avoir été informé du projet d'enlèvement de Mehdi Ben Barka « un ou deux mois environ » avant qu'il ne se produise à Paris, le 29 octobre 1965.

### Complicité de la France

Trois jours après ces révélations, le juge Ramaël reçoit, à son tour, les confidences de Pierre Lemarchand dans son bureau. Le vieux gaulliste de 78 ans confirme l'intégralité de ses propos sur procès-verbal, que Le Monde a pu consulter. Ils battent en brèche la thèse officielle maintenue depuis des décennies par les autorités françaises : celles-ci ont toujours prétendu n'avoir été informées de la disparition de Mehdi Ben Barka qu'après. L'enjeu est considérable, reconnaître avoir été dans la confidence du projet revient à accréditer les accusations de non-dénonciation de crime, voire de complicité, portées contre la France dans cette affaire.

Lemarchand précise que c'est l'un de ses amis d'enfance – dont il fut aussi l'avocat –, Georges Figon, qui l'en avait informé. Ce « gangster de bonne famille », comme il le décrit, est un éditeur parisien, repris de justice, un intrigant qui navigue dans un milieu où se côtoient politiciens, grands truands supplétifs des services de renseignement et intellectuels de Saint-Germain-des-Prés. Dans le bureau du juge Ramaël, le 3 décembre 2004, Lemarchand assure : « Figon m'a expliqué qu'il avait été contacté par les Marocains pour une opération qui concernait le futur premier ministre » Ben Barka, dont l'hypothèse d'une nomination circulait alors.

Jean Caille, commissaire des renseignements généraux au moment de l'enlèvement de Mehdi Ben Barka, arrive au palais de justice de Paris en septembre 1966, lors du procès relatif à cette disparition. AFP

L'avocat se fait à nouveau bavard. Il affirme avoir informé Jean Caille, commissaire divisionnaire des renseignements généraux chargé des « affaires politiques et sociales », du projet d'enlèvement de M. Ben Barka. Il dit aussi que Caille s'est ensuite entretenu directement avec Figon. « Figon a bien expliqué à Caille le projet d'enlèvement de Ben Barka commandité par les Marocains. » Puis que Jean Caille a fait remonter les renseignements au préfet de police de Paris, Maurice Papon, qui les a retransmis à son ami, le ministre de l'intérieur Roger Frey.

### Le suicide de Georges Figon

C'est cette connaissance préalable, selon Lemarchand, qui conduit Caille à l'appeler dès le lendemain de la disparition de Ben Barka pour confirmer l'implication de Figon. Entre le 2 novembre 1965 et le 16 janvier 1966, d'après ses dires, plusieurs entretiens secrets suivront entre le commissaire des RG et un Figon en cavale. Le 17 janvier, les policiers viennent interpellé Figon à son domicile parisien. Ils le trouvent gisant au sol, tué par balles. L'enquête conclut au suicide. « Il s'est rapidement avéré que l'ampleur donnée à cette affaire [l'enlèvement de Mehdi Ben Barka] allait mettre en difficulté tous ceux qui en avaient été informés avant qu'elle ne se produise », déclare Lemarchand devant le juge.

Quatre jours après cette audition, Jean Caille, 87 ans, malade, est interrogé sur ces nouveaux éléments. L'ancien commissaire des RG nie en bloc et explique que Lemarchand règle de vieux comptes. Il confond les dates, refuse de livrer ses informateurs et maintient que les autorités de l'époque n'étaient pas averties du projet d'enlèvement. « C'est une affaire qui ne verra jamais le jour. Il n'y aura pas de solution car il s'est écoulé trop de temps », tranche le vieux fonctionnaire à la retraite.

En dépit de ces dénégations, un autre élément conforte les dires de Lemarchand. En 1966, un questionnaire de quatre pages destiné à Ben Barka avait été découvert par les enquêteurs dans les affaires personnelles de Figon. Des questions si précises qu'elles n'avaient pu être dictées que par un Marocain. « Un Français ne pouvait avoir écrit ça tout seul », insiste Maurice Buttin, avocat historique de la famille Ben Barka. Une analyse graphologique réalisée en 1977 montrera que le rédacteur n'était autre que Lemarchand. Ces questions devaient-elles être posées par Georges Figon à Mehdi Ben Barka durant son enlèvement ? Jusqu'au bout, Lemarchand a nié les avoir écrites.

« La couverture de Caille »

Un dernier élément va dans le sens d'une connaissance du projet d'enlèvement. Il est évoqué dans une lettre anonyme, rédigée le jour de l'annonce de la mort de Figon et transmise à l'époque à la justice. On y lit ceci : « Georges vivant, Caille et Lemarchand ne pouvaient plus atteindre leur objectif qui était de dégager le ministère de l'intérieur et leurs propres responsabilités. En faisant prendre au Sdece [Service de documentation extérieure et de contre-espionnage] toute la responsabilité. » La justice établira plus tard que l'auteur de la missive était la comédienne Anne-Marie Coffinet.

Bouleversée par la mort de Figon, dont elle est si proche que des experts du dossier la présentent comme l'une de ses maîtresses, l'actrice y livre sa vérité : « [Lemarchand] ne pourra pas nier avoir préparé avec Figon sous la couverture de Caille, l'enlèvement de Ben Barka ». Selon elle, « Lemarchand avait présenté à Petit "Jean" Caille [surnom du commissaire] Georges Figon comme un de ses agents jouant le premier rôle. ». Et Caille, « qui possédait toute la confiance de Roger Frey », rappelle-t-elle, avait fait en sorte qu'au sein des RG, Figon soit présenté comme « producteur de cinéma » afin d'appâter Ben Barka et qu'il se rende en France pour préparer un film auquel il serait associé.

Georges Figon menaçait de faire des révélations dans la presse. Une fois mort, il n'était plus un danger. Jean Caille et Pierre Lemarchand demeuraient les seuls gardiens d'un secret, celui du degré de compromission française dans l'affaire Ben Barka.

# Psychologie et géopolitique de l'Affaire Ben Barka

Par Mohamed Souhaili

**Sur le terrain, les intrigues et les cafouillages.**

**Le piège, son origine, ses intrigues.**

En avril 1965, le journaliste Philippe Bernier qui connaît Ben Barka depuis les années 1950, est contacté par un mystérieux *Chtouki* qui se présente comme un sécuritaire marocain proche collaborateur du ministre marocain le Général Oufkir. Les deux hommes se rencontrent au Café de la Paix, Place de l'Opéra, pour un premier entretien qui va durer plus d'une heure. Chtouki va droit au but : comme Bernier inspire confiance à Ben Barka il lui est proposé de contacter l'opposant marocain pour lui transmettre un message oral à peu près semblable à ce qui suit « vous devez impérativement rentrer au Maroc pour prendre en charge un poste ministériel, faute de quoi, vous risquez d'être échangé à votre passage en Algérie avec un opposant algérien exilé au Maroc dans le cadre d'un deal algéro-marocain ». Pour cette mission, Bernier y touchera dix millions puis vingt millions, salaire qui atteindra 40 millions si le missionné parvient à faciliter à son interlocuteur Chtouki, l'approche ou le contact de Ben Barka. C'est vraisemblablement de là qu'est partie l'idée du film sur la décolonisation devant être proposé à Ben Barka. De cette manière, les comploteurs espèrent se procurer l'opportunité durant les nombreuses séquences de tournage, de s'assurer de la personne de Ben Barka pour l'enlever et le faire disparaître. Le mieux pour eux serait que le tournage, la production et la réalisation s'effectuent à Paris, bien entendu, assurés, s'estiment-ils, sinon de la coopération, du moins de la bienveillance de la Police française.

Bernier reverra Chtouki au moins une autre fois mais cette fois-ci le mystérieux personnage est accompagné par un membre du SAC (Service d'Action Civique, milice parallèle gaulliste). Le journaliste français soupçonne désormais un agent du Mossad déambulant dans le milieu des barbouzes cherchant à « faire un sort » à Ben Barka.

Au moment où Chtouki et Bernier se rencontrent la première fois en avril au Café de la Paix, Oufkir, lui, est à l'hôtel Le Crillon, en compagnie de trois personnalités françaises à qui il fait part du désir du Maroc de faire rentrer au pays l'opposant Ben Barka pour lui confier une importante charge gouvernementale ( bulletin de renseignement du Sdece). Dès lors, on peut raisonnablement expliquer que le caractère farfelu de la version de Chtouki a un but déstabilisateur du plan marocain de réconciliation nationale. Bernier ne tarde pas à faire état de cette curieuse démarche de Chtouki au frère de Ben Barka installé à Paris, ainsi qu'à un autre dirigeant de l'Union Nationale des Forces Populaires contacté également à Paris. Les Marocains, et Ben Barka en premier, s'étonnent de cette étrange démarche à laquelle ils ne veulent accorder aucun crédit.

C'est ainsi dans la foulée, qu'un certain Figon entre en scène, et commence par s'associer au projet du film désormais porté officiellement par Philippe Bernier en tant qu'auteur scénariste. Un autre personnage intervient également. Il s'agit d'Antoine Lopez agent du Sdece et se charge de faciliter toutes les formalités nécessaires permettant à Bernier et à Figon d'entrer en contact avec Ben Barka notamment au Caire et à Genève. Figon sort la carte d'un metteur en scène engagé, susceptible, d'inspirer la confiance de Ben Barka. Il s'agit de Georges Franju flanqué de Marguerite Duras chargée de commenter certains extraits en off. Le projet est ficelé ! Au Caire, Ben Barka donne son accord de principe et en septembre à Genève le contrat est signé entre lui et le pseudo producteur délégué Georges Figon derrière lequel se cache un producteur de cinéma israélien, l'agent du Mossad, Samuel Cohen. Plus tard, Bernier révélera que les fonds destinés à l'approche de Ben Barka provenaient de l'agent israélien Samuel Cohen résident à Genève.

### **Ce qui ressort des archives de la CIA**

Nous venons de le voir : Ben Barka est plus ou moins suivi par les services américains dès l'indépendance du Maroc dans les années 50. Un ancien responsable du syndicat étudiant marocain a fait sensation ces dernières années en révélant que Ben Barka informé par les dirigeants de cette organisation d'une proposition de la Central US de leur octroyer les fonds, aurait favorablement accueilli cette nouvelle en recommandant toutefois que ce financement se fasse par le biais d'universités américaines. Cela se passait tout au début des années 1960. Mais cette proposition américaine n'était pas isolée. Elle faisait partie d'une vaste et cohérente offensive en direction de l'opposition marocaine de gauche mais non communiste. Selon un document confidentiel américain déclassifié, le ministre marocain des affaires étrangères,

Benhima, est allé en 1964 à Washington « vendre » à l'Administration américaine un projet politique et stratégique royal consistant à créer un grand parti social-démocrate au Maroc. Washington semblait en effet encourager les dirigeants marocains à aller dans ce sens. Il est précisé dans ce rapport confidentiel que Hassan II entendait bâtir de grands centres touristiques et industriels le long de la frontière algéro-marocaine en s'appuyant sur le principal syndicat ouvrier de l'époque (UMT) et évidemment le parti socialisant de Ben Barka, l'Union National des Forces Populaires ... Mais l'affaire Ben Barka survenue en 1965 va faire capoter ces projets nationaux. La question qui s'est posée et qui se pose toujours : Ben Barka était-il devenu un ennemi dangereux aux yeux de la CIA ? Et cette dernière a-t-elle trempé dans son enlèvement en octobre 1965 ? Selon une note d'un autre rapport américain également déclassifié (1964-1968, Volume XXIV Africa, department Of State), le 25 janvier 1966 le porte-parole du département d'État alerte le secrétaire adjoint Ball sur les allégations parcourant le monde au sujet d'une implication de la CIA dans l'enlèvement de Ben Barka à (sous-secrétaire lui propose alors d'appeler Bundy à la Maison Blanche et de le rassurer à son tour que nous sommes raisonnablement persuadé et satisfait qu'il en n'est rien de cette prétendue implication (*Johnson Library, Ball Pappers, Algeria ...*)).

Quelques jours plus tard exactement le 28 janvier 1966, l'ambassadeur Bohlen rapporte de Paris que durant un entretien off-the-record, le premier ministre français Georges Pompidou a affirmé de façon catégorique qu'il n'y avait pas le moindre indice d'une implication américaine ou de ces services secrets dans l'affaire Ben Barka. L'ambassadeur souligne qu'interrogé sur la raison pour laquelle Pompidou ne le déclare pas publiquement il répond simplement qu'il serait inopportun pour lui de soulever de lui-même la question sans avoir une raison officielle. (*Telegram 4435 from Paris ; Department of State, Central Files, POL 30 MOR*).

Conséquence de tout cela le département d'État américain, fait rare, démentira à deux reprises dans la même journée toute implication de la CIA dans l'affaire. Ces démentis sont publiés comme par hasard le lendemain du faux-suicide de Georges Figon à Paris en ce mois de janvier. Washington n'est pas la seule capitale à réagir : la *Pravda* à Moscou ironise sur l'enlèvement d'un homme politique étranger d'envergure à Paris au cœur d'une « grande métropole culturelle mondiale ». A Bonn en Allemagne l'industrie *Kurier* ironise aussi sur la mort de Figon et l'enlèvement de Ben Barka qu'elle attribue au même service français qui a enlevé en 1963, à Munich, le colonel Argout ennemi juré du général De Gaulle. Le journal algérien *Al moudjahid*, lui, pointe ceux qui ont

enlevé Ben Barka et du coup profondément outragé le roi du Maroc sur le plan personnel.

### **Malgré les accusations portées contre lui en France, Hassan II super star ...**

Vus les accusations portées contre lui au sujet de l'affaire Ben Barka, Hassan II aurait dû ne plus pouvoir quitter le territoire marocain faute d'invitations officielles internationales. On l'a vu à partir de 1973 avec le général Pinochet du Chili après le renversement du régime légal d'Allende. Mais cela ne va pas être le cas de Hassan II après la disparition de Ben Barka. Quelques semaines seulement après l'enlèvement, Hassan II est en visite d'État en Allemagne fédérale. En 1966 il se rend à Moscou en visite officielle où il est accueilli avec des égards particuliers. Auparavant une escale en Pologne à Varsovie. Alors que Fidèle Castro est supposé avoir perdu en Ben Barka un grand ami, les relations marocco-cubaines vont se renforcer au point d'agacer Washington et de susciter des protestations auprès du roi du Maroc. Comment expliquer un tel ménagement international au bénéfice d'Hassan II si toute ces capitales à travers le monde savaient le roi du Maroc impliqué d'une manière ou d'une autre ?

### **Les dernières révélations en provenance d'Israël**

L'enquête de deux journalistes israéliens Ronen Bergman et Shlomo Nakdimon.

Publiée en mars 2015 opportunément quelques mois avant le cinquantième anniversaire de la disparition de Ben Barka le 29 octobre 1965, cette nouvelle enquête israélienne tombe à pic pour voler au secours des thèses officielles françaises. Elle a l'étrange particularité de ne retenir en terme de piste que celle du Maroc et d'Israël. Pourtant l'opération s'est déroulée sur le sol parisien et ce sont des policiers et des agents français qui l'on conduite matériellement du début jusqu'à la fin. Comme la piste de la CIA ne tient plus la route de même que celle du général Oufkir ministre marocain de l'intérieur à l'époque des faits, eh bien voici celle de Dlimi, son adjoint, présenté comme étant seul responsable de l'enlèvement et de la mort accidentelle mais sous la torture de Ben Barka. Les israéliens reconnaissent leur rôle dans l'affaire mais uniquement pour attirer Ben Barka dans un piège, et non de le faire mourir. Comme la partie civile réclame la vérité sur la disparition et le mystère du corps de la victime, alors les israéliens moins inquiets des conséquences qu'il y a quelques années prennent à leur compte cette responsabilité en révélant avoir détruit le corps par incinération et son enterrement dans une forêt du nord-ouest de

Paris qui pourrait être la forêt de Saint Germain en Lay. Ce mauvais scoop n'engage que ces deux journalistes israéliens qui, à l'instar d'autres « investigateurs », citent pour unique source les « confidences » d'anciens responsables du Mossad qui ne vivent plus. Connaissant les hautes aptitudes à la manipulation du service israélien, le lecteur sera avisé de ne retenir de ces histoires que la participation avérée du Mossad. Une implication réelle mais demeurant un secret d'Etat implacable tant il est difficile d'en évaluer le degré et l'ampleur.

### **Les derniers mois de Ben Barka**

*Condamné à mort, exilé, traqué, enlevé, et tué*

Peu avant sa mort, Mehdi Ben Barka semblait regretter deux décisions personnelles. L'une politique, la seconde plutôt d'ordre chronologique. La première fut sa prise de position en 1963 contre l'armée marocaine engagée dans une courte guerre contre les troupes algériennes ; ce qui lui avait valu une condamnation à mort contre contumace, venant s'ajouter à une autre condamnation à mort pour un autre fait vraisemblablement fictif (le fameux complot de 1963). La seconde décision fut une question de calendrier : alors que le roi l'attendait à Rabat pour le mois de mai 1965, Ben Barka préféra repousser de quelques mois ce retour car la préparation de la conférence de la Tricontinentale en 1966 à La Havane devait l'occuper en permanence. Le roi en fut contrarié mais fixa un rdv préalable en octobre en vertu duquel un contrat de gouvernement devait être signé entre son représentant personnel Ahmed Balafrej et Mehdi Ben Barka à Paris et à Genève.

Toujours dans le cadre de ces tractations préliminaires plus ou moins secrètes, le roi fit monter à nouveau la pression d'un cran en demandant à Fidel Castro le report de la conférence prévue, pour préserver la vie sauve à Ben Barka, le souverain faisant valoir d'avoir eu vent d'un complot qui se tramait contre Ben Barka émanant de Services d'états hostiles à cette conférence. Vrai ou faux, Fidel Castro transmis le message à l'intéressé fin septembre lors du dernier voyage de celui-ci à La Havane. Le leader Maximo ne manqua pas de recommander la prudence à Ben Barka, comme s'il fallait accorder crédit à l'alerte royale.

Ben Barka avait en mémoire un attentat perpétré contre un sosie à Alger en octobre 1964. Cet homme touché par plusieurs balles d'armes à feu survit miraculeusement. Il a aussi en mémoire cette tentative d'enlèvement en 1964 à Genève, dont il est la cible et à laquelle il put échapper un peu facilement comme si le kidnappeur cherchait plus à l'intimider ou pêcher par amateurisme. Un homme d'origine italienne et membre de l'extrême droite avait été identifié par la police suisse. Se sentant en danger réel, l'exilé pensa plus raisonnable de composer avec son ancien élève de math devenu roi du Maroc, ouvertement demandeur de compromis avec la Gauche marocaine que lui-même Ben Barka incarnait de façon assez radicale sur le fond et infiniment pragmatique sur la forme. En rentrant au Maroc pour assumer des responsabilités gouvernementales, il serait mis fin à cet exil devenu sur le plan personnel de plus en plus menaçant et dangereux. C'est la raison pour laquelle Ben Barka fit preuve de la plus grande modération dans ses négociations à distance avec le Palais. Et c'est aussi vraisemblablement la raison pour laquelle dans son synopsis, en vue du documentaire sur la décolonisation prévue il s'employa d'abord à ménager le Maroc et son régime politique, et ensuite en donnant un contenu plus pédagogique aux aspirations légitimes des peuples anciennement colonisés plutôt que de verser dans des diatribes anti-impérialisme pour mieux atteindre les opinions publiques occidentales. La publication tardive par la famille Ben Barka (soit 40 ans plus tard de ce synopsis dans le journal *le Monde* daté du 01/11/2005 ) montre d'abord que la partie civile a caché délibérément les preuves que reflétait l'état d'esprit de l'exilé à son retour au Maroc. Et deuxièmement que Ben Barka avait souligné le problème des Antilles françaises. Aussi, le fait que ce synopsis rédigé personnellement par Ben Barka fut laissé dans ses bagages dans l'appartement de son ami Jo Ohana et qu'il se fut rendu ce 29 octobre à son rdv du Drugstore pour rencontrer l'équipe des cinéastes non-munis de ce document pourrait révéler que le projet du film lui-même était devenu soudainement secondaire pour Ben Barka. Notons qu'il fut accompagné pour ce rdv par l'étudiant Azémouri pour le présenter au cinéaste comme celui qui allait le représenter dans les futures séances de travail et de tournage. Alors Ben Barka avait-il un rdv ce jour-là avec quelqu'un d'autre ? Etait-ce le fameux rdv d'octobre évoqué ultérieurement par Hassan II et les amis de Ben Barka ? La vraisemblance saute aux yeux : le conseiller royal Ahmed Balafrej se trouvait accompagné de sa femme et de sa fille dans une clinique parisienne particulière car jouissant du statut de l'exterritorialité plus ou moins sous contrôle marocain. Il faut souligner aussi qu'en arrivant d'Orly en provenance de Genève chez Jo Ohana près des Champs Elysée, Ben Barka s'était empressé de changer de look en se

grimant de la façon la plus inhabituelle pour se rendre, espérait-il, parfaitement méconnaissable manteau de cuir, grosses lunettes noires et chapeau feutre.

### **Les dernières semaines**

Fin septembre nous venons de voir, Ben Barka est à La Havane pour clôturer un calendrier d'un mois tout aussi chargé que les autres. Durant cette fin d'été, on le voit aux Antilles françaises à l'invitation de mouvements indépendantistes locaux puis à Londres pour rencontrer ses amis travaillistes anglais (on peut ironiser sur l'inaction de la CIA, assez chez elle dans la capitale britannique) puis cap sur Paris où il retrouve son ami Jo Ohana et son frère Abdel Kader avant de croiser fortuitement un des représentants de l'UNFP son propre mouvement politique. Le mois de septembre s'achève sur un bref retour à Genève, avant de conclure un contrat avec le faux producteur de cinémas Georges Figon début octobre. Une équipe d'assassin français dirigée par l'agent du Sdece Antoine Lopez se rend à Genève entre le 7 et le 9 octobre, mais Ben Barka n'est plus là puisqu'il s'est envolé pour Jakarta en Asie. Revenant bredouille, l'agent Lopez informe ses officiers traitants, dans un rapport rendu public après l'affaire, que l'opposant marocain prévoyait de rentrer au Maroc dès le début du mois suivant. A ce moment-là, il n'est pas encore question d'un rdv le 29 octobre à la brasserie Lipp ou au Drugstore. Effectivement c'est Ben Barka lui-même qui fixa la date librement en fonction de son agenda, incluant vraisemblablement son rdv le 29 octobre avec Ahmed Balafrej. C'est la raison pour laquelle tout fut pris de cours lorsque de sa propre initiative Ben Barka téléphona à son « ami » Philippe Bernier octobre le 26 et le 27 octobre pour lui demander d'aménager un rdv avec l'équipe du cinéaste pendant le week-end de la Toussaint. La date fut fixée au vendredi 29 octobre à 12h15 à la brasserie Lipp proposa Bernier non au Drugstore mitoyen insista Ben Barka. Bernier informa Figon le 26. Coïncidence ? Le truand Boucheseiche qui se trouvait au Maroc avec sa famille, rentra chez lui à Fontenay-le-Vicomte où l'attendait une convocation de la gendarmerie locale pour affaire le concernant. A l'arrache et sous l'égide de l'agent Antoine Lopez, l'équipe des truands se mobilisa, bientôt rejoint par deux policiers de la Préfecture de Paris avec l'aval du cabinet du Ministre de l'Intérieur français, dans une opération d'enlèvement pur et simple. Cette mise en place d'un comité d'accueil effectué dans l'empressement et l'urgence, explique selon toute vraisemblance les fébrilités et les cafouillages constatés durant et après l'interpellation de Ben Barka.

A 7h du matin, le 29 octobre l'exilé marocain muni d'un passeport diplomatique algérien et d'un billet aller-retour Genève-Paris-Genève est discrètement dirigé au bureau de la police suisse dans l'aéroport de Genève. IL s'apprête à prendre le vol à destination de Paris aux alentours de 8h. L'attitude de la police est dissuasive, on lui conseille de ne pas se rendre à Paris pour des raisons liées à sa sécurité personnelle. Ben Barka n'est pas convaincu car les policiers suisses sont évidemment vagues dans leurs mises en garde. Le marocain pèse le pour et le contre et décide de ne pas obtempérer car il a deux rendez-vous concrets importants, quant à la menace pour sa sécurité, il ne voit pas d'indices palpables qui rendraient cette menace imminente à Paris où il séjourne régulièrement maintenant que ses affaires avec le Maroc se sont apaisées. Durant le vol cette mise en garde hanta l'esprit de l'homme politique marocain qui ne puit se concentrer suffisamment sur ses deux rdv parisien. Et se rappela des conseils à la prudence de Fidel Castro, des pressions diplomatiques d'Hassan II sur Cuba et il y a à peine quelques minutes les mises en garde de la police suisse à l'embarquement. Trop tard pensa-t-il, alors prudence prudence ! La réflexion et l'inquiétude l'amena à envisager deux précautions possibles. La première est de se déguiser dès son arrivée chez Jo Ohana. La seconde est d'appeler l'étudiant Azémouri directement à l'aéroport ou au plus vite chez Ohana même. Aussi, la première chose que fit Ben Barka, c'est de téléphoner à Azémouri d'une cabine se trouvant dans le hall de l'aérogare d'Orly. Malheureusement, le jeune chercheur marocain, très matinal est déjà parti à la bibliothèque. L'épouse d'origine norvégienne, de ce dernier, se chargeant de le chercher pour qu'il puisse répondre au prochain appel de Ben Barka en cette matinée même. Le voyageur ne pu faire autrement que de se faire conduire en taxi chez Ohana sans escorte privée ou officielle. Arrivé sur place, il se déguisa dans la manière dont nous l'avons évoquée plus haut. De là, il rappela chez Azémouri encore introuvable et fait significatif, demanda à Anna Azémouri de venir le rejoindre au café du Rond-point des Champs Elysées situé à l'angle de la rue Jean Mermoz où réside Jo Ohana. Anna Azémouri alla rejoindre Ben Barka à la brasserie des Champs Elysées, non sans avoir pris le soin de faire joindre son mari par un tiers. Ce qui fut fait avec succès car Thami Azémouri ne tarda pas à arriver sur les lieux. Les deux hommes se saluèrent à la marocaine et échangèrent des civilités avant d'aborder le vif du sujet qui préoccupait Ben Barka : il fallait que l'étudiant lui prépare une synthèse historique sur la colonisation et les mouvements de libérations dans les pays du tiers monde, dans la perspective du documentaire prévu. Ben Barka demanda au jeune homme de l'accompagner au Drugstore du boulevard St germain où il lui présenterait les cinéastes avec lesquels il travaillerait pour ce film, en tant que son représentant pendant les séances et les réunions où il serait absent. Il

se préoccupa de n'évoquer à aucun moment un problème de sécurité vraisemblablement pour ne pas inquiéter son accompagnateur. Il assura le jeune homme, après avoir chaleureusement remercié Anna Azémouri repartie chez elle en remontant l'avenue des Champs Elysées, de son désir et de sa volonté de retourner au Maroc pour participer à la mise en place d'un gouvernement d'alternance tourné à gauche jugeant les propositions du roi « positive ». Il est 11h40 quand les deux hommes prirent congé de Anna Azémouri. A la station taxi du rond-point des Champs Elysées, un taxi libre peina à apparaître. Durant cette relative attente, les deux hommes poursuivirent cette conversation qui renforcera plus tard la conviction d'Azémouri que le différend entre Ben Barka et le régime marocain avait été surmonté. Un taxi se présenta enfin et transporta les deux marocains jusqu'à la rue de Rennes, à l'angle du boulevard St Germain. Ben Barka consulta l'heure et constata qu'ils étaient en avance de 10 minutes, ils empruntèrent à pied la courte rue Bernard Palissy, passant devant les Editions de minuits et débouchant sur la rue du dragon à une cinquantaine de mètres à droite du boulevard St Germain. Malgré la lenteur de leur pas, ils sont toujours en avance de 5 minutes positionnés sur le trottoir du même boulevard à quelques mètres du Drugstore. Pris en filature, à son insu, depuis Orly, Ben Barka ne se rendit pas compte de la présence d'une break 405 garée à la contre-allée du trottoir à 10 mètres avant la brasserie Lipp en descendant de la rue du dragon. Il ne remarqua non plus la présence d'un homme, la cinquantaine, vêtu d'un imperméable portant un chapeau feutre qui semblait guetter les allées et venues, il s'agissait du policier Louis Souchon de la Préfecture de police, flanqué de son adjoint Roger Voitot positionné lui à quelques mètres de là, de l'autre côté de la brasserie Lipp, prêt à intervenir. Arrivés à hauteur de Louis Souchon positionné devant sa voiture, celui-ci lança à l'attention de Ben Barka « S'il vous plaît monsieur ? », l'opposant marocain s'arrêta net, tandis que Azémouri mine de rien poursuivit sa marche et devança Ben Barka de quelques mètres. La sensation d'un vide le fit retourner derrière lui et vit Ben Barka soudainement abordé par l'homme qui se nomme Louis Souchon. Avec empressement, Azémouri fit marche arrière mais une main étrangère le pris fermement par le bras et le stoppa net dans son élan « Non pas vous ! filez d'ici, ok ? » Azémouri, le jeune marocain recula de quelques pas, ne comprenant rien de ce qui se tramait. A ce moment-là, plusieurs hommes menaçant se précipitèrent sur lui et lui ordonnèrent de se tenir tranquille. Il s'éloigna d'un pas précipité en passant devant le Drugstore et en regardant derrière lui il vit Ben Barka présenter son passeport à Louis Souchon qu'il examina vite fait et l'enjoignit de le suivre, suivi à son tour par Voitot un rouquin de 35 ans, un géant pour la petite taille de Ben Barka. Mais, ayant

constaté une agitation anormale dans la foulée de son interpellation, et se rendant compte de l'éloignement forcé d'Azémouri, Ben Barka eut instinctivement un réflexe de méfiance. Voyant un homme baraqué (le truand Julien Le Ny) installé dans la voiture, l'interpelé eut une hésitation à monter dans la voiture et demanda s'ils appartenaient bien à la police française. Voitot dû lui montrer sa plaque de police, mais Ben Barka resta toujours hésitant comme s'il souhaitait d'autres preuves. Alors agacé Souchon fit « allez ! » et s'installa au volant. En même temps Ben Barka est poussé avec insistance par Voitot à l'intérieur de la voiture. A ce moment-là, Souchon posa le passeport de Ben Barka dans la boîte à gant maintenant que l'interpelé est placé sur le banc arrière entre Voitot et Le Ny. Simultanément un autre homme accouru vers la voiture et s'installa à la place du passager. C'était l'agent Antoine Lopez grimé d'un chapeau, de grosses lunettes noires et de moustaches, illustrant caricaturalement la barbouzerie française. Aussitôt la voiture démarra en trombe, prenant immédiatement à droite la rue de Rennes, et se dirigea vers la banlieue sud jusqu'à la bretelle d'Orly. Les passagers de la voiture de police restèrent silencieux. Seul Voitot sifflotait de temps à autre pour lutter contre le silence pesant légèrement entrecoupé de toux plus ou moins protocolaire. Et ce fut à hauteur d'Orly que l'inquiétude de Ben Barka s'amplifia. Voyant la voiture dépasser la bretelle, Ben Barka interrogea le conducteur, le conducteur peu convainquant lui répondit qu'en réalité on l'emmenait à un endroit tranquille où son patron à lui, Souchon, les attendait. Cela ajouta à la panique de Ben Barka et par un sursaut de survie, il empoigna le conducteur par le col de son imperméable pour le contraindre à s'arrêter. A ce moment-là, Le Ny et Voitot tentèrent de maîtriser Ben Barka, mais ce dernier, par l'explosion d'une énorme énergie de désespoir se débâtait, obligeant Le Ny à lui assainir des coups violents sur la tête et sur le coup, ce qui brisa les cervicales du marocain qui aussitôt sombra dans une mort clinique.

Dubaï et Palisse, les deux truands, qui sur le trottoir avait fait fuir l'étudiant Azémouri, suivaient dans leur voiture celle de Souchon avec à son bord la victime Ben Barka. Ils doublèrent la voiture de police, non sans avoir pris des nouvelles du kidnappé par des gestes interrogateurs, lancés de leur voiture à Souchon et sa bande. Palisse et Dubaï arrivèrent les premiers à Fontenay-le-Vicomte, et tinrent le portail de la villa de Boucheseiche ouvert après avoir brièvement informé le maître des lieux de l'imminence de la voiture de police avec à son bord Ben Barka grièvement blessé. Ce qui nous explique aujourd'hui pourquoi Boucheseiche apparut en « bras de chemise et bretelles de couleur rouge » en sortant de la remise donnant sur la cour de la propriété, défiant ainsi tout protocole élémentaire. Cette scène révèle l'état d'un hôte préoccupé par le souci d'aller porter un gros colis se trouvant dans la voiture pour le

porter à la remise, d'ailleurs aménagée en salon avec toilettes et meublée d'un lit, de chaises, etc... prête à accueillir une personne humaine. Installé, inconscient sur le lit, Ben Barka respirait, n'était visiblement par encore mort. Fait étrange qui étaye notre propos, pendant ce temps, Louis Souchon alla uriner contre un mur à l'intérieur de la cour. Quelques instants plus tard, Boucheseiche réapparut mais cette fois-ci, vêtu correctement d'un veston, et alla serrer très protocolairement la main des deux policiers en civil. Il rentra à nouveau à l'intérieur de la maison où il s'entretint pendant de longues minutes avec Antoine Lopez, puis celui-ci regagna la break où l'attendait Souchon et Voitot auxquels il remis deux enveloppes contenant chacune un million de centimes. 45 minutes plus tard, les revoilà à nouveau boulevard St Germain, où les deux policiers déposèrent l'agent du Sdece débarrassé de son déguisement. Pendant que les deux policiers s'en allèrent déjeuner, quoique tardivement, Lopez fit une brève apparition au bar le Montana où il croisa un proche de Jacques Foccard, le député Louis Carcassonne, et d'où il téléphona à son service le Sdece pour laisser un message sur lequel nous reviendront dans les pages suivantes.

### **La fuite de l'unique témoin de l'enlèvement, laissé sur le trottoir du boulevard St Germain**

Une vingtaine de personnes, dira Azémouri, l'intimidèrent et l'enjoignirent de disparaître et de se tenir tranquille. Courant à petites foulées et tantôt à pas de course, l'étudiant marocain effrayé se faufila à travers la foule des passants, virant tantôt à droite, tantôt à gauche, zigzagant ainsi dans sa fuite, pour semer d'éventuels poursuivants jusqu'au moment où il se trouva à l'arrêt d'une ligne d'autobus qu'il connaît bien, et où par chance le véhicule faisait un bref arrêt avant de poursuivre sa route, emmenant avec lui le jeune fugitif. Il ressauta du bus un arrêt plus loin, toujours avec l'intention de semer. Il remonta à pied le boulevard St Germain et alla frapper à la porte d'une amie française qui habitait au-dessus du café *Le Soufflot*, situé non loin du Panthéon et tout près du Jardin du Luxembourg. Cette amie se chargea de téléphoner à Anna Azémouri et de lui demander de venir au plus vite au café *Le Soufflot* sans autres explications soulignant l'urgence de l'enjeu. Quelques minutes plus tard, la norvégienne rencontra la jeune femme française qui l'informa de toute l'histoire de son mari lequel, avait dit la française, les attendait maintenant chez elle. Il fut donc entendu que Thami Azémouri s'abstint évidemment d'aller chez lui, paniqué qu'il était dans l'idée qu'on allait lui faire un sort, lui qui eut la conviction que Ben Barka avait été « arrêté » !

Parce que Ben Barka ne put se rendre ce soir et pour cause, au *théâtre de la gaiété* où l'attendait son frère Abdel Kader et leur ami Tahri, Anna Azémouri ne put les joindre qu'à leur sortie du théâtre, soit tard dans la nuit. Elle procéda de la même façon que Mle Ripport du café *Le Soufflot* : joint au téléphone Mr Tahri doit venir à Port Royal en toute urgence, sans chercher à comprendre car de toute façon elle ne dirait rien au téléphone. Accompagné de sa femme, Mr Tahri se rendit au lieu du rdv, à l'heure avancée de la nuit et fut informé de l'« arrestation » de Ben Barka. Il demanda tout naturellement à rencontrer Azémouri, mais Anna Azémouri dit qu'il n'en était pas question pour l'instant. Son mari étant caché et saisi d'une peur inqualifiable. Ils décidèrent d'organiser un rdv en lieu sûr quelques heures plus tard avant le levé du jour. Après avoir écouté le récit de l'étudiant, Abdel Kader le frère de Ben Barka et Mr Tahri alertèrent des personnalités politiques et la presse dès ce samedi matin 30 octobre. A partir de ce moment-là, l'opinion internationale saura que Ben Barka a été interpellé par des inconnus car le gouvernement français dit ne pas être au courant de cette interpellation puis, deux semaines plus tard, le monde entier apprendra qu'en réalité Ben Barka a été enlevé par des policiers et des agents français.